

Atelier habitant

24 Mai 2022

Diagnostic territorial et enjeux

Compte-rendu



Un atelier participatif pour partager le diagnostic territorial et récolter les retours des habitants afin de nourrir les enjeux

Le mardi 24 Mai 2022, une trentaine d'habitants se sont réunis à la Ville-aux-Dames pour répondre à l'invitation de la Communauté Touraine-Est Vallées et participer à un atelier autour du diagnostic territorial. Le diagnostic territorial est la première pièce du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, il dresse un état des lieux du territoire sur différentes thématiques : démographie, habitat, économie, environnement, ... L'objectif de l'atelier était de partager le diagnostic territorial et de récolter les retours des habitants afin de nourrir les enjeux. Les enjeux sont à l'articulation entre le diagnostic et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, seconde pièce du PLUi.

Le compte-rendu dresse un résumé des problématiques abordées, des enjeux identifiés et des solutions proposées par les habitants. Les éléments ci-dessous sont issus des réponses rédigées sur les supports d'atelier, et de la restitution qui a eu lieu à la fin de l'atelier. Ce document n'est pas un compte-rendu exhaustif des éléments cités lors de l'atelier, il vise à faire ressortir les problématiques qui ont été le plus abordées lors de ce temps d'échange.

Un clivage nord – sud

Lors de l'atelier, les participants ont abordé l'existence d'un clivage entre le sud et le nord du territoire. Ce constat est ressorti pour différentes thématiques : l'économie, le logement, la couverture en services et équipements. Concernant les équipements et services, les participants émettent l'idée de développer davantage ces éléments au nord de la Loire, afin d'amoindrir les disparités territoriales. Concernant l'économie, les réponses des participants sont différentes. Ils indiquent qu'il serait plus opportun de développer les zones d'activité et d'implanter de nouvelles entreprises dans les secteurs bénéficiant déjà d'une bonne couverture en infrastructures de transports et d'une certaine densité d'entreprises afin de limiter la création de réseaux et de flux supplémentaires.

Le vin : symbole phare d'une identité intercommunale

Malgré le sentiment d'un clivage nord-sud, les participants citent de nombreux éléments géographiques, historiques et symboliques qui peuvent être le support d'une identité partagée par les dix communes de l'intercommunalité. Parmi ces symboles, ceux liés au vin ressortent comme étant les premiers éléments fondateurs d'une identité intercommunale. En effet, les châteaux, les paysages viticoles, les caves sont autant d'éléments qui font l'image du territoire. En lien avec ces éléments, on peut citer le tuffeau (anciennes carrières), le transport fluvial (pour le vin ou pour la pierre) et de nombreux autres éléments que l'on trouve dans les communes de Touraine-Est Vallées. La culture, le patrimoine architectural (religieux entre autres) et le patrimoine naturel notamment fluvial sont également cités comme des éléments forts, tissant des liens entre les communes. Les participants indiquent que c'est la diversité des communes de Touraine-Est Vallées qui fait son identité et sa force.

La mobilité, une problématique transversale

Parmi les problématiques les plus abordées lors de l'atelier on retrouve la mobilité. Cette thématique est particulièrement transversale et a été abordée au sein de chacun des groupes. Les habitants citent le manque de transports en commun, la nécessité de pouvoir rallier les gares plus facilement et l'importance d'aménager un maillage de réseau cyclable plus important (davantage de ramifications). Cette thématique est également citée afin de pouvoir profiter de la position stratégique de Touraine-Est Vallées. En effet, la proximité de l'agglomération tourangelle est perçue comme bénéfique à condition de pouvoir s'y rendre facilement. Les participants abordent également la mobilité comme une solution pour « désenclaver » certains secteurs du territoire qui bénéficient d'une couverture moins importante en commerces, services, équipements, emplois. La mobilité est aussi une condition pour le développement économique du territoire.

La mutualisation : une solution pour accompagner la limitation de consommation d'espaces

La question de la mutualisation a été abordée à plusieurs reprises lors de l'atelier. D'abord concernant le logement avec l'évocation des habitats participatifs comportant des espaces communs (buanderie, jardin, ...) mais également concernant la mutualisation d'équipements ou services pour les activités économiques, les parkings notamment mais également la création de pépinières d'entreprises. Les participants évoquent le fait qu'il y a de moins en moins de terrains disponibles et que la pression foncière est élevée, autant pour la construction de logements que pour l'implantation d'activités économiques. La mutualisation apparaît comme une solution afin de poursuivre le développement du logement ou des activités économiques, tout en consommant moins d'espaces.

La densité au sein des opérations de logement a également été abordée. C'est aussi une solution pour minimiser la consommation d'espaces, cependant elle est perçue par les participants comme ayant des impacts négatifs sur le territoire : dénaturation du paysage et du cadre de vie, problématiques de voisinage. Ces constats sont émis à propos des opérations relativement récentes qui proposent des petits logements sur des petits terrains.

La mixité au sein des opérations de logement est également abordée, avec l'exemple d'un habitat intergénérationnel à Larçay.

Prise en compte du changement climatique dans l'aménagement du territoire : un ensemble d'actions à penser

Lors de l'atelier, un des groupes a travaillé sur la prise en compte des risques et du changement climatique dans l'aménagement du territoire. Les participants témoignent de l'importance de penser une démarche globale : la prise en compte du changement climatique doit aller de pair avec un travail sur les habitudes et les comportements des habitants. En effet, les solutions sont multiples et touchent à la fois l'échelle citoyenne, communale et communautaire. Parmi les éléments cités on retrouve la prise en compte des eaux de pluie (penser le ruissellement dans l'implantation de futures constructions, intégrer un système de récupération des eaux de pluie pour chaque unité d'habitation), la prise en compte de l'effet albédo (intégrer la qualité bioclimatique dans le choix des matériaux) mais également la gestion des déchets organiques notamment en pensant des systèmes pour les revaloriser (méthanisation, compost), ... Globalement, les participants souhaitent un assouplissement des règles d'urbanisme afin de permettre des constructions plus écologiques pour tendre vers une consommation énergétique amoindrie et une préservation des ressources. L'énergie solaire est également citée à plusieurs reprises avec la volonté d'implanter davantage de photovoltaïque sur le territoire.